



## Newsletter 10-2008



### economiesuisse s'attend à une croissance nulle en 2009

Le ralentissement conjoncturel attendu en 2009 affectera avant tout les exportations et les investissements dans les biens d'équipement. Le taux de chômage devrait s'élever à 3,2 % en moyenne annuelle.

[suite »](#)



**Pascal Gentinetta**  
Directeur economiesuisse

### Pour un financement durable des assurances sociales

economiesuisse se félicite du rejet sans appel de l'initiative si l'AVS. Le souverain s'est opposé à une extension des prestations et à une augmentation des coûts pour l'AVS. Il importe désormais de garantir la pérennité de cette assurance sociale. Les déficits annoncés dans l'AVS du fait de l'allongement de l'espérance de vie doivent être pris au sérieux.

Afin de doter l'AVS et les autres assurances sociales de bases financières solides, economiesuisse et l'Union patronale suisse proposent d'instituer une "règle de financement durable". Concrètement, il s'agirait de transposer le frein à l'endettement aux assurances sociales. Les dépenses et les prestations des assurances sociales devraient s'aligner sur les recettes, à l'heure où la Suisse consacre déjà plus de la moitié des dépenses publiques à la sécurité sociale. La règle de financement durable serait un atout pour les assurances sociales. L'économie invite les milieux politiques à aborder cette question dans le cadre de la révision imminente du frein à l'endettement.

### Une politique climatique réussie grâce à des mesures volontaires

La Suisse obtient de bons résultats avec sa politique climatique. La Confédération a confirmé, il y a peu, que la Suisse atteindrait les objectifs fixés dans le cadre du protocole de Kyoto. Notre pays doit ce succès à la loi sur le CO2 qui privilégie les mesures volontaires et limite les interventions étatiques. [suite »](#)

### Graphique du mois: Imposition des PME discrètement triplée ?

### Libre-échange agricole : la réserve au bilan procure une fausse impression de sécurité

Le Conseil fédéral propose de créer une réserve au bilan pour envoyer un signal positif à l'égard des milieux agricoles. Cette mesure suscite une impression de sécurité trompeuse. Le dispositif proposé cimente en outre le montant minimal des ressources disponibles pour les mesures d'accompagnement. [suite »](#)

### La voie bilatérale : de la solution de remplacement à la solution idéale

Le 10 novembre 2008, le Forum sur l'Europe de Lucerne s'est penché sur les expériences faites dans le cadre des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE et sur leur avenir. Pascal Gentinetta, directeur d'economiesuisse, a jugé le bilan de la voie bilatérale très positif. La reconduction et l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes sont de la plus haute importance pour l'économie. [suite »](#)

### Impact économique favorable de la libre circulation des personnes sur notre pays

Les accords bilatéraux, et l'accord sur la libre circulation des personnes, en particulier, expliquent en partie la forte croissance économique de ces dernières années. Le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une hausse significative. Aucun effet négatif sur le marché du travail n'a été constaté ; la libre circulation a même fait monter le niveau moyen des salaires. Tels sont les résultats d'une étude de l'institut KOF. [suite »](#)

### Priorités de nos membres: Fédération Textile Suisse

### Le frein à l'endettement s'applique aussi aux mesures conjoncturelles

En réaction à l'évolution conjoncturelle, le Conseil fédéral a décidé de prendre des mesures en vue de stabiliser la situation économique. Ces mesures, dont le coût se monte à un milliard de francs, sont en accord avec le frein à l'endettement. Ce dernier doit être respecté même si la crise se poursuit. [suite »](#)

### Portrait d'une PME: HeiQ Materials

### Schengen améliore la lutte anticriminalité

Le 12 décembre 2008, la Suisse a démarré sa collaboration opérationnelle dans le cadre des accords de Schengen/Dublin. Ces accords comportent plusieurs avantages : ils accroissent la

sécurité, entraînent une diminution du nombre de demandes d'asile et amènent des avantages concrets pour le tourisme et les voyages d'affaires. [suite »](#)

---

#### **Evaluation des hautes écoles sur la base des résultats des étudiants**

La mise en place du "cadre de qualifications pour les hautes écoles suisses" doit conduire à une définition des résultats de chaque programme d'étude. L'objectif est de définir les formations en fonction des compétences acquises. Le projet présenté ne permet une vraie évaluation de la qualité. [suite »](#)

---

#### **La CCI fêtera son 90ème anniversaire en 2009**

La Chambre de commerce internationale (CCI) célébrera son 90ème anniversaire en 2009 en organisant différents événements autour du globe, dont le 1er aura lieu à Genève, le lundi 2 février 2009. [suite »](#)

---

#### **Imprimer toute la newsletter (PDF)**

##### **Agenda**

- 17.12 Conférence de presse:  
**Présentation du moniteur financier**
- 31.01 Consultation:  
**Adaptation des critères justifiant un refus de permis au titre de la loi sur le contrôle de biens**
- 02.02 Consultation:  
**Projet de réglementation du prix du livre**

##### **Publications**

- » communiqué: Mesures fiscales pour améliorer l'attrait de la Suisse
- » dossierpolitique: Budget 2009 et plan financier 2010-2012 : le frein à l'endettement à l'épreuve
- » dossierpolitique: Présentation de la session d'hiver des Chambres fédérales
- » dossierpolitique: Principe du Cassis de Dijon : un pas de plus en faveur de la libre circulation des marchandises
- » dossierpolitique: Politique climatique : l'économie se positionne
- » Consultation: Révision totale de la loi sur les marchés publics
- » Consultation: Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture
- » Consultation: Loi fédérale sur l'examen et le contrôle de la sécurité technique
- » Communiqué: Les mesures visant à atténuer l'augmentation des prix de l'électricité sont insuffisantes
- » Communiqué: Remplacer à temps les centrales nucléaires de Beznau et Mühleberg
- » Communiqué: Peaufiner le gouvernement d'entreprise dans le droit de la société anonyme
- » Prise de position: Initiative Minder sur les rémunérations: risque de surréglementation

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.

## economiesuisse s'attend à une croissance nulle en 2009

18.11.2008

**Le ralentissement conjoncturel attendu en 2009 affectera avant tout les exportations et les investissements dans les biens d'équipement. Le taux de chômage devrait s'élever à 3,2 % en moyenne annuelle.**



Bien qu'elle ne puisse échapper à l'évolution négative qui affecte l'économie mondiale, la Suisse est toutefois dans une situation plus avantageuse que d'autres pays. Il faut donc éviter de se lancer dans un activisme disproportionné. Ces derniers mois, la crise des marchés financiers s'est répercutée sur les exportations suisses et le marché intérieur. L'industrie de la sous-traitance automobile et l'industrie textile sont frappées de plein fouet. Dans le climat conjoncturel plus rude que nous vivons, certaines branches se portent encore bien.

C'est notamment le cas des denrées alimentaires, boissons et tabac, des instruments de précision, de l'industrie chimique et de l'horlogerie. L'année qui s'achève sera une bonne année pour l'hôtellerie.

### Prévisions pour 2009 : une croissance nulle en moyenne annuelle

Pour 2009, economiesuisse prévoit une croissance nulle, pour autant que la situation sur les marchés financiers ne se détériore pas davantage. Il y aura une «récession technique», caractérisée par une croissance au quatrième trimestre 2008 qui sera inférieure à celle du quatrième trimestre 2007 et par une croissance négative aux deux premiers trimestres 2009. Ce sont les exportations qui seront le talon d'Achille de l'évolution conjoncturelle ces prochains mois. Le ralentissement conjoncturel général sera particulièrement prononcé en Europe.

Les perspectives sont mauvaises pour diverses branches, mais certains secteurs d'exportation s'attendent toujours à des taux de croissance positifs, même s'ils doivent compter sur un net ralentissement. Il s'agit, outre l'industrie chimico-pharmaceutique, de celle de l'alimentation, boissons et tabac, de la technique médicale et des entreprises actives dans le domaine de l'énergie. Ce sera surtout la forte baisse du Libor, désormais fixé à 0,5 %-1,5 %, qui dynamisera la conjoncture. La hausse réelle du pouvoir d'achat des salariés, grâce à l'augmentation prochaine des revenus, aura aussi un impact positif. La forte diversification de l'économie suisse se révèle être un avantage certain.

La stagnation économique attendue entraînera une hausse du taux de chômage de 2,5 % à 3,2 % en moyenne annuelle. La chute des prix des matières premières provoquera, quant à elle, une baisse rapide de l'inflation. Cette dernière devrait s'inscrire légèrement au-dessus de 1,0 % en moyenne annuelle.

En Suisse, la tendance devrait s'inverser entre juin et décembre 2009. L'économie mondiale continuera de panser les plaies infligées par la crise des marchés financiers bien après 2009. Pour autant qu'on puisse en juger aujourd'hui, la croissance de l'économie helvétique sera limitée en 2010 et devrait rester nettement inférieure au taux de croissance potentiel.

### Politique économique : tenir le bon cap dans un climat difficile

D'un bout à l'autre de la planète, les effets conjoncturels de la crise des marchés financiers pèsent sur la politique économique. Le temps est à des interventions massives de l'Etat. La préservation à long terme de la compétitivité de l'économie suisse ne doit pas nous pousser à multiplier les mesures à court terme. Au contraire, il faut s'en tenir à notre politique économique libérale. Elle a fait ses preuves. Face à la crise de confiance mondiale, l'économie est mise au défi de plaider en faveur du régime d'économie de marché.



## Une politique climatique réussie grâce à des mesures volontaires

18.11.2008

**La Suisse obtient de bons résultats avec sa politique climatique. La Confédération a confirmé, il y a peu, que la Suisse atteindrait les objectifs fixés dans le cadre du protocole de Kyoto. Notre pays doit ce succès à la loi sur le CO2 qui privilégie les mesures volontaires et limite les interventions étatiques.**

Ce sont essentiellement les mesures de protection du climat prises à titre volontaire par l'économie qui permettent à la Suisse d'atteindre l'objectif du protocole de Kyoto. Derrière ces mesures se trouvent de nombreuses entreprises qui ont investi pour améliorer leur efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables. Aussi notre industrie est-elle celle qui émet le moins de CO2 par unité de valeur ajoutée en comparaison internationale. Afin de protéger encore mieux le climat à l'avenir, la Suisse doit préserver et renforcer ce modèle axé sur les mesures volontaires. Notre pays doit également améliorer l'interface avec le système européen de négoce des certificats d'émission. Il convient en outre d'améliorer et de développer les mécanismes du protocole de Kyoto qui permettent de réduire les émissions en Suisse et à l'étranger.

Pour la période de 2013 à 2020, le Conseil fédéral entend aligner la politique climatique sur les objectifs arrêtés par l'UE. Cette dernière prévoit une réduction de 20 % par rapport à 1990. Si d'autres grands émetteurs de gaz à effet de serre, comme les Etats-Unis, la Chine et l'Inde fixent des objectifs de réduction ambitieux, l'UE portera cet objectif à 30 %. Au vu de la détérioration de la situation économique, cet objectif a été accueilli avec un certain scepticisme par de nombreux Etats membres de l'UE. En effet, un tel objectif impliquerait des restrictions radicales pour l'industrie et le secteur de l'énergie. Par conséquent, il est vraisemblable que l'UE en reste à une diminution des émissions de 20 %. Cet objectif serait également atteignable pour la Suisse sans réorientation de sa politique environnementale, ni nouveaux impôts. Les coûts pour l'ensemble de l'économie seraient bas si les entreprises pouvaient continuer de prendre des mesures volontaires.

Pour plus d'informations :

[urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)

## Graphique du mois: Imposition des PME discrètement triplée ?

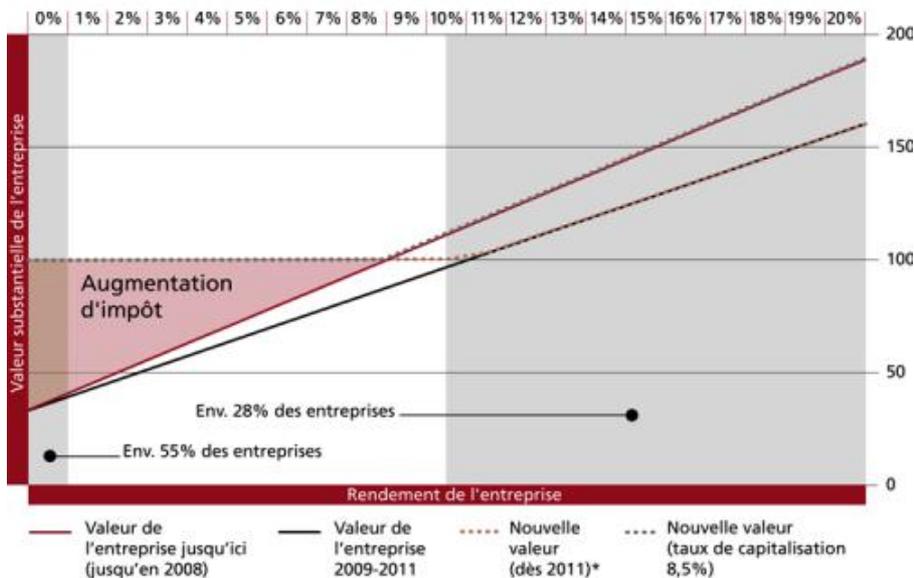
18.11.2008

**La Conférence suisse des impôts (CSI) modifie sa pratique : 55 % des entreprises non cotées en Bourse risquent de voir leur impôt sur la fortune augmenter. Dans certains cas, il sera multiplié par trois. Les organisations économiques s'opposent à ce changement qui serait nuisible pour les PME.**

La Conférence suisse des impôts (CSI) a revu les « instructions concernant l'estimation des titres non cotés en vue de l'impôt sur la fortune » adoptées en 1995. Les nouvelles dispositions censées simplifier la fiscalité toucheront durement la majorité des PME : 55 % des entreprises risquent de voir l'impôt sur la fortune augmenter à compter de 2011. Dans certains cas, cet impôt sera multiplié par trois.

### Changement du mode de calcul

Les instructions pour l'évaluation des entreprises non cotées en Bourse élaborées en collaboration avec l'Association des sociétés anonymes privées (ASAP) et adoptées en 1995, s'appliquent jusqu'à la fin de l'année. Elles prévoient une méthode qui a fait ses preuves pour déterminer la valeur fiscale d'une entreprise. Le calcul est le suivant : valeur de rendement multipliée par deux, plus valeur substantielle, le tout divisé par trois. Il est aujourd'hui question de modifier cette formule. Selon le nouveau calcul, la valeur d'une PME sera au minimum égale à la valeur substantielle. Cela revient à multiplier par trois les impôts des sociétés non cotées qui ne dégagent pas encore de bénéfice (cf. graphique). Si jusqu'ici ces entreprises étaient évaluées à un tiers de leur valeur substantielle, désormais leur valeur sera égale au minimum à la valeur substantielle. Les instructions prévoient aussi un changement du mode de calcul de la valeur de rendement. D'après les exemples de la CSI (taux d'intérêt de 3,5 % pour des placements sans risque), ce nouveau mode de calcul entraînerait une diminution d'impôts pour les entreprises ayant un rendement élevé (cf. graphique, troisième courbe). Cependant, si on utilise un taux swap 1,5 % à cinq ans, la charge fiscale ne s'allège pour aucune entreprise (cf. graphique, quatrième courbe). Les nouvelles instructions entreront en vigueur au 1er janvier 2009, mais le nouveau mode de calcul (article 36) s'appliquera à partir de 2011, au terme d'une période de transition.



### Les organisations économiques réclament une solution acceptable pour les PME

La fixation d'une valeur minimale sous le chiffre 36 des instructions est contraire à la logique économique. Une entreprise qui ne dégagne pas de bénéfices devrait vendre une partie de sa substance pour payer l'impôt sur la fortune. Cela l'affaiblirait et réduirait ses perspectives de rendement. La faiblesse d'un impôt frappant la substance est particulièrement évidente. La valeur

substantielle seule n'est d'ailleurs jamais déterminante, même pour les entreprises cotées en Bourse, car il faut tenir compte des perspectives de rendement.

Il n'est pas acceptable qu'une hausse d'impôt soit décidée par le biais d'une révision d'ordre administrative sans légitimation démocratique. Ce changement toucherait surtout les PME, soit les entreprises qui représentent 70 % des emplois. Le canton de Lucerne a immédiatement mesuré l'impact négatif de ce changement et a décidé ne pas l'appliquer. Nous recommandons aux autres cantons de faire de même !

Des contacts ont été pris avec la CSI pour corriger le tir. Une première rencontre réunissant les représentants de l'économie et les représentants des cantons a eu lieu le 5 décembre. Une autre suivra en janvier. Jusqu'ici, les discussions se sont déroulées dans un état d'esprit constructif. Il faut espérer qu'il donnera des résultats.

Les **nouvelles instructions** de la Conférence suisse des impôts :

Pour plus d'informations :

[Association des sociétés anonymes privées](#)

[Union suisse des arts et métiers](#)

Contacts :

[vincent.simon@economiesuisse.ch](mailto:vincent.simon@economiesuisse.ch)

[christoph.schaltegger@economiesuisse.ch](mailto:christoph.schaltegger@economiesuisse.ch)



## Libre-échange agricole : la réserve au bilan procure une fausse impression de sécurité

18.11.2008

**Le Conseil fédéral propose de créer une réserve au bilan pour envoyer un signal positif à l'égard des milieux agricoles. Cette mesure suscite une impression de sécurité trompeuse. Le dispositif proposé cimenterait en outre le montant minimal des ressources disponibles pour les mesures d'accompagnement.**

L'économie salue la décision du Conseil fédéral d'entamer des négociations avec l'UE en vue de conclure un accord de libre-échange agricole exhaustif. Les adaptations du secteur agricole qui s'imposent en cas de conclusion d'un tel accord seront atténuées par des mesures d'accompagnement. Le Conseil fédéral compte financer ces mesures grâce à une réserve inscrite au bilan. Le Conseil fédéral et l'économie estiment que les mesures d'accompagnement doivent avoir un caractère extraordinaire et que leur financement doit être soumis au frein à l'endettement.

### **Le projet du Conseil fédéral présente des défauts importants**

En créant une réserve au bilan, le Conseil fédéral espère envoyer un signal positif susceptible d'établir la confiance. Le projet présenté comporte des défauts majeurs. Il donne une impression de sécurité trompeuse : les moyens correspondant à la réserve au bilan ne sont pas thésaurisés. Le Conseil fédéral et le Parlement sont seulement tenus, moralement, d'utiliser ces ressources en conséquence. De plus, le projet soumis en consultation cimenterait le montant minimal des moyens consacrés aux mesures d'accompagnement. Bien qu'aucune promesse n'ait été faite, les personnes concernées compteront sur les 3 milliards promis, indépendamment de leur nécessité.

### **Le montant des réserves doit être diminué**

economiesuisse n'est pas favorable à la création d'une réserve au bilan. Si pour des raisons politiques, ce projet était maintenu, il conviendrait de réduire fortement le niveau des réserves et de l'étendre à la première étape de la chaîne de production agroalimentaire.

Pour plus d'informations :

[rudolf.minsch@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.minsch@economiesuisse.ch)

[VNL\\_Agrar\\_20081120.pdf](#)



## La voie bilatérale : de la solution de remplacement à la solution idéale

18.11.2008

**Le 10 novembre 2008, le Forum sur l'Europe de Lucerne s'est penché sur les expériences faites dans le cadre des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE et sur leur avenir. Pascal Gentinetta, directeur d'economiesuisse, a jugé le bilan de la voie bilatérale très positif. La reconduction et l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes sont de la plus haute importance pour l'économie.**

Le regard porté sur la stratégie consistant à négocier bilatéralement avec l'UE, lancée après le non à l'UE en 1992, a changé. De solution de remplacement, la voie bilatérale est devenue la solution idéale pour la Suisse et son économie. Elle est un succès pour plusieurs raisons. Premièrement, les accords sont garantis par des traités internationaux et ont été légitimés plusieurs fois par le peuple suisse. Deuxièmement, ces accords permettent une collaboration pragmatique dans des domaines choisis ; ils sont très importants pour la croissance et la prospérité de notre pays. Grâce à l'accord sur la libre circulation des personnes, plus de 200 000 emplois ont été créés au cours des trois dernières années. Troisièmement, presque tous les membres de l'Union patronale suisse et d'economiesuisse interrogés dans un sondage ont estimé que la voie bilatérale était la meilleure solution ; tandis qu'une adhésion à l'UE n'était pas jugée intéressante sur le plan économique. Quatrièmement, la voie bilatérale offre une certaine souplesse par rapport aux défis qu'il reste à relever.

Cependant, cette situation avantageuse ne doit pas être considérée comme assurée à tout jamais. Le bilatéralisme est un processus complexe et qui le restera à l'avenir. La Suisse n'est pas à l'abri de tentatives de pression – comme dans le domaine de la fiscalité – de la part de la Commission européenne ou d'Etats membres. Il importe d'agir de façon pragmatique et avec assurance. La Suisse elle-même représente un risque : si notre pays refusait de recoudre et d'étendre l'accord sur la libre circulation des personnes en février 2009, tous les autres accords bilatéraux seraient automatiquement résiliés. Cela reviendrait à remettre en jeu une voie bilatérale pourtant couronnée de succès. Dans une période conjoncturelle qui s'annonce difficile, il serait particulièrement imprudent de mettre en péril les conditions-cadre stables établies avec notre principal partenaire économique. La décision est entre nos mains !

Pour plus d'informations :

[catherine.lance@economiesuisse.ch](mailto:catherine.lance@economiesuisse.ch)

[www.accords-bilateraux.ch](http://www.accords-bilateraux.ch)

## Une étude du KOF confirme les effets positifs de la libre circulation

12.12.2008 – Libre circulation des personnes

**Les accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE se sont révélés avantageux pour notre pays. L'accord sur la libre circulation des personnes, en particulier, explique en partie la forte croissance économique de ces dernières années. Le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une hausse significative. Aucun effet négatif sur le marché du travail n'a été constaté ; la libre circulation a même fait monter le niveau moyen des salaires. Tels sont les résultats d'une étude du KOF relative à l'impact des accords bilatéraux sur l'économie suisse.**

### Indispensables



8 février 2009

accords bilatéraux OUI

economiesuisse et l'Union patronale suisse mettent en garde contre les risques inhérents à une résiliation des accords bilatéraux. Un retour à la situation prévalant dans les années 1990 représenterait une menace pour l'emploi et la prospérité.

Le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPFZ a examiné l'impact des accords bilatéraux sur l'économie suisse. L'étude publiée conclut que la libre circulation a entraîné une augmentation du PIB. D'après les estimations, cette hausse atteignait 5,5 milliards de francs fin 2007. La libre circulation a aussi induit une hausse de la consommation privée et du revenu réel disponible par habitant. « L'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) – contrairement aux craintes – n'a pas eu d'effets négatifs visibles sur le marché du travail ; au contraire, il a fait monter le niveau moyen des salaires. Une part importante des étrangers nouvellement embauchés en Suisse complètent la main d'oeuvre suisse. L'ALCP n'a pas eu d'effet négatif sur le chômage. Cette immigration de travailleurs pour la plupart hautement qualifiés a d'ailleurs fait reculer le taux de chômage des étrangers résidant en Suisse », selon Jan-Egbert Sturm, responsable du KOF.

Selon Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse, l'enquête menée auprès des membres des organisations faïtières de l'économie au printemps 2008 a abouti à des résultats encore plus nets. Ainsi, 99 % des sondés considèrent que la reconduction des accords bilatéraux revêt une grande ou très grande importance pour l'économie. Pour plus de 80 % des sondés, l'accord sur la libre circulation des personnes est essentiel pour pouvoir embaucher des personnes qualifiées et des spécialistes. Malgré le ralentissement de la conjoncture, les entreprises ne trouvent pas, en Suisse, la personne adéquate pour tous les postes. « Instaurer des contingents n'est pas judicieux. De plus, nos entreprises ne pourraient pas remplacer sans difficulté un employé au sein de l'UE et nos diplômés ne seraient plus reconnus au plan européen », a expliqué M. Daum. A ses yeux, l'étude du KOF confirme une nouvelle fois que les craintes relatives aux salaires et au chômage étaient infondées : « Les opposants aux accords bilatéraux devraient l'admettre enfin ».

Rudolf Minsch, chef économiste d'economiesuisse, a mis en avant les graves conséquences d'une résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes en cas de refus le 8 février. En raison de la clause guillotine, les six autres accords bilatéraux seraient automatiquement annulés après six mois. Les obstacles qui viendraient entraver l'accès au principal marché d'exportation des entreprises suisses provoqueraient des conséquences très négatives sur la place économique et le marché de l'emploi. Les entreprises exportatrices mais aussi leurs nombreux fournisseurs et partenaires seraient affectées. « En cas de non, nous devrions nous rendre à Bruxelles pour mendier à genoux de nouvelles négociations. Cela n'est certainement pas dans l'intérêt de la Suisse », selon M. Minsch. L'UE tirerait avantage de la situation pour exiger des concessions importantes dans d'autres domaines. De plus, un certain temps s'écoulerait avant la conclusion d'un nouvel accord. Pendant ce laps de temps, les entreprises suisses seraient pénalisées par rapport à leurs concurrents sur le marché communautaire. Le oui permettrait au contraire de garantir à nos entreprises un accès au marché européen aux mêmes conditions que les

## Une étude du KOF confirme les effets positifs de la libre circulation

entreprises européennes et des conditions-cadre stables qui ont fait leurs preuves. « Le maintien des accords bilatéraux est vital pour de nombreuses entreprises, en particulier dans la situation actuelle », a déclaré M. Minsch en guise de conclusion.

Pour toutes questions :

[rudolf.minsch@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.minsch@economiesuisse.ch)

[thomas.daum@arbeitgeber.ch](mailto:thomas.daum@arbeitgeber.ch)

[www.accords-bilateraux.ch](http://www.accords-bilateraux.ch)



## Priorités de nos membres: Fédération Textile Suisse

18.11.2008

**Le secteur textile suisse vit. En 2007, il a dégagé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards, tandis qu'il employait quelque 16 400 personnes. La Fédération Textile Suisse défend les intérêts de l'industrie suisse du textile et de l'habillement et veille à ce qu'elle puisse, à l'avenir aussi, déployer sa capacité d'innovation dans les meilleures conditions possibles.**

Les produits textiles suisses sont demandés dans le monde entier. Des maisons de haute couture utilisent nos produits de luxe traditionnels – comme la broderie de Saint-Gall, la soie et les cotonnades fines de Zurich – pour confectionner des vêtements de grande qualité. Toutefois, les textiles helvétiques n'ont pas seulement la cote dans le secteur de la mode. Ils sont de plus en plus utilisés pour fabriquer des produits techniques innovants dans les domaines de la médecine, du sport, des transports, de la sécurité et de la construction des routes. Depuis quelques années, les articles ménagers en textile design ont le vent en poupe. Ce segment représente aujourd'hui 30 % du marché des produits textiles. Les autres parts de marché vont aux textiles techniques, également 30 %, et à la confection, 40 %.

La Fédération Textile Suisse représente l'industrie helvétique du textile et de l'habillement dans toute sa diversité. Elle s'est fixé pour tâche principale de garantir la part de marché des textiles helvétiques. Elle s'engage en faveur de la place économique, de son indépendance et de sa compétitivité. L'organisation propose une gamme de services exhaustifs à ses quelque 220 membres représentant les différentes étapes de la chaîne de production textile. Ainsi, elle peut prodiguer des conseils en matière de droit du travail ou pour des questions en rapport avec les importations et les exportations. En outre, elle observe attentivement l'évolution du marché, établit des statistiques pour la branche et compare des indicateurs.

### **Des racines remontant au XIXe siècle**

La fédération est née lorsque plusieurs filatures de coton se sont associées. Elles se sont unies en 1874 pour faire face aux problèmes rencontrés avec les livraisons de coton. Ce cartel a cédé la place à l'union des filatures de coton en 1879, qui s'est agrandie avec l'adhésion des tisserands de coton et de différents retordeurs en 1884. Ce n'est qu'au début des années 1990 que la Fédération Textile Suisse a finalement vu le jour, rejointe en 1998 par l'industrie de l'habillement.

### **Un prix du design très convoité**

La Fédération ne se contente pas de défendre les intérêts de la branche vis-à-vis des autorités, des milieux politiques et économiques, de la recherche et des sciences. Elle parraine et promeut aussi de jeunes talents. Cette année, elle a décerné pour la neuvième fois son « Swiss Textiles Award ». Ce prix qui récompense des jeunes talents du milieu de la mode est un des mieux dotés et des plus connus au monde. Le vainqueur reçoit 100 000 euros. Remis à l'occasion de la « Stella Fashion Night » à Zurich, le prix 2008 est allé au label californien « Rodarte » qui, avec ses œuvres d'art raffinées, a conquis le jury international.

Pour tous renseignements :

[www.swisstextiles.ch](http://www.swisstextiles.ch)



## Le frein à l'endettement s'applique aussi aux mesures conjoncturelles

18.11.2008

**En réaction à l'évolution conjoncturelle, le Conseil fédéral a décidé de prendre des mesures en vue de stabiliser la situation économique. Ces mesures, dont le coût se monte à un milliard de francs, sont en accord avec le frein à l'endettement. Ce dernier doit être respecté même si la crise se poursuit.**

Le frein à l'endettement exige que des excédents soient dégagés pendant les périodes de croissance et admet des déficits temporaires en cas de ralentissement économique. La marge de manœuvre de politique financière pour 2009 se monte à 1 milliard de francs environ. Les mesures décidées par le Conseil fédéral au mois de novembre en vue de stabiliser le système financier se situent dans les limites autorisées. En effet, le projet prévoit des mesures pour un coût total de 850 millions de francs environ, réparties en deux étapes, sachant que 341 millions pourront être débloqués d'ici à la fin de l'année (levée du blocage des crédits, investissements dans la protection contre les crues). Si la conjoncture continue de se détériorer, 500 millions de plus seront débloqués à la fin mars (investissements anticipés dans le domaine des transports, assainissement de bâtiments anciens). En outre, le Conseil fédéral a demandé la dissolution des réserves de crise – d'un montant de près de 550 millions. Ces réserves appartiennent aux entreprises et n'ont pas d'incidence sur le budget.

### **Doutes en ce qui concerne l'efficacité des programmes d'impulsion**

L'expérience a montré à diverses reprises que les programmes d'impulsion avaient une efficacité et une efficience modestes. Le temps que le train de mesure soit adopté et qu'il déploie pleinement ses effets, le pire est généralement passé. Même des mesures sensées ne provoquent souvent qu'un feu de paille. Il en ressort que, à court terme, la politique fiscale – contrairement à la politique monétaire – exerce seulement une influence minimale sur la conjoncture.

### **Le danger d'un accroissement de l'endettement**

Si la Confédération prenait des mesures plus généreuses, comme certains le souhaitent, elle devrait contracter de nouvelles dettes. Certains pays font ce choix, certes, mais la Suisse ne doit pas suivre leur exemple. Le frein à l'endettement a été accepté par le peuple à une écrasante majorité. Son non-respect enverrait un signal fâcheux. De plus, on peut se demander si l'utilité des dépenses supplémentaires est supérieure aux coûts de leur compensation future ou aux hausses d'impôts qu'elles entraîneraient. Au vu de ce qui précède, il convient de refuser toute mesure allant au-delà du train de mesures adopté par le Conseil fédéral en vue de stabiliser le système financier.

Pour plus d'informations :

[martin.kaiser@economiesuisse.ch](mailto:martin.kaiser@economiesuisse.ch)



## Portrait d'une PME: HeiQ Materials

08.12.2008

**La jeune entreprise HeiQ Materials AG traque les mauvaises odeurs dans les habits et les bactéries dans les hôpitaux avec de minuscules particules d'argent. Développée par les EPF, cette nouvelle technique fondée sur les nanotechnologies, est aujourd'hui utilisée dans un but industriel.**



Les randonneurs qui redescendent dans la vallée après une marche à la montagne s'arrêteraient volontiers dans un bel établissement pour boire une bière ou un verre de vin. Les vêtements fonctionnels sont de plus en plus élégants, de sorte qu'ils pourraient aller dans presque tous les restaurants s'il n'y avait pas cette forte odeur de transpiration. Carlo Centonze, ingénieur forestier tessinois, et Murray Height, chimiste australien, en ont fait l'expérience lors d'une randonnée de plusieurs jours avec un groupe d'amis. Après avoir porté leur t-shirt en polyester plusieurs jours, les dames, importunées par l'odeur, leur ont demandé de garder leurs distances. Cette expérience a poussé les deux amis à rechercher une solution pour éliminer cet inconfort – leurs efforts ont été couronnés de succès. Quatre ans plus tard, M. Centonze, CEO de HeiQ assurait que « si vous portez un t-shirt contenant nos composants fonctionnels, vous pourrez sans problème entrer dans un hôtel cinq étoiles après une course en montagne ».



### Une technologie nouvelle

L'entreprise HeiQ Materials, que Carlo Centonze et Murray Height ont fondée en 2005, ne fabrique pas des vêtements de sport. C'est une entreprise haute technologie résultant d'un essaimage des EPF. La jeune entreprise mise tout sur l'argent, le métal précieux, ses effets antibactériens et de neutralisation des odeurs. L'entreprise qui a son siège à Bad Zurzach dans le canton d'Argovie a développé une technologie permettant d'introduire dans une matrice de minuscules particules d'argent dans la concentration voulue. Ensuite, les micro-composants peuvent être intégrés efficacement dans différentes matières synthétiques dans lesquelles ils déploient leur effet antibactérien. La fabrication de fibres de polyester sans odeurs ne constitue qu'un exemple d'application de ce produit novateur. La start-up est également active dans le domaine de la technique médicale. Avec le concours de partenaires comme B. Braun-Aesculap, l'entreprise a

développé de nouveaux produits et implants contenant de l'argent, ce qui permet d'éviter des infections.

### **Croissance rapide**

HeiQ va de succès en succès. L'entreprise compte aujourd'hui 21 collaborateurs et construit son deuxième site de production. Les clients sont nombreux et les investisseurs aussi. M. Centonze n'est pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle en Suisse il est difficile de percer pour une start-up. HeiQ a pu choisir elle-même ses investisseurs. Le fait de décrocher plusieurs prix lui a permis de se faire connaître. Cependant, elle doit aussi son évolution rapide à un modèle de promotion spécial proposé dans le canton d'Argovie : la start-up a reçu une enveloppe de 900 000 francs à condition d'investir cette somme dans la recherche auprès des universités et des hautes écoles spécialisées. Aujourd'hui, HeiQ§ peut compter sur un « département recherche » externe fort de 30 personnes. Malgré son succès considérable et ses perspectives prometteuses, M. Centonze, issu d'une famille d'entrepreneurs, reste modeste. Il ne souhaite pas que le présent article soit considéré comme le portrait d'une PME : « Nous sommes une start-up. Il reste beaucoup à faire pour devenir une PME. »

Pour plus d'informations :

[www.heiqmaterials.com](http://www.heiqmaterials.com)



## Schengen améliore la lutte anticriminalité

12.12.2008

**Le 12 décembre 2008, la Suisse a démarré sa collaboration opérationnelle dans le cadre des accords de Schengen/Dublin. Ces accords comportent plusieurs avantages : ils accroissent la sécurité, entraînent une diminution du nombre de demandes d'asile et amènent des avantages concrets pour le tourisme et les voyages d'affaires.**

En participant aux accords de Schengen/Dublin, la Suisse renforce la coopération policière internationale. Cette participation simplifie aussi le contrôle des personnes aux frontières. Cela vaut avant tout pour les frontières terrestres. Les accords seront mis en oeuvre dans les aéroports dans un deuxième temps, au printemps 2009. Les contrôles de marchandises, quant à eux, se poursuivront. En revanche, les contrôles de personnes mobiles seront renforcés à l'intérieur du pays tout comme la sécurité des frontières extérieures de Schengen.

Il y a longtemps que le terrorisme, la criminalité et les abus en matière d'asile ne sont plus des problèmes confinés dans des Etats individuels. Une collaboration policière transfrontière renforcée, combinée avec les techniques modernes de recherche, améliore la sécurité intérieure. Ce faisant, la Suisse renforce l'attrait de sa place économique. Dans la lutte contre le crime en Europe, on ne peut plus faire abstraction de la banque de données du Système d'information Schengen (SIS). Grâce à l'accord de Schengen, la Suisse y a accès depuis la mi-août. Au cours des deux premières semaines, près de 500 recherches menées dans le SIS helvétique en lien avec des interdictions d'entrée, des passeports disparus ou des recherches de personnes ont donné des résultats.

La participation à ces accords apporte encore d'autres avantages concrets dans le domaine du tourisme et des voyages d'affaires : grâce à l'introduction du visa Schengen, les visiteurs et hommes d'affaires originaires de pays dont les ressortissants ont besoin d'un visa, comme la Chine, la Russie ou l'Inde, ne devront plus se procurer un visa supplémentaire pour la Suisse lorsqu'ils viennent en Europe. Ainsi, notre pays se trouve sur un pied d'égalité avec ses voisins. Cela renforce l'attrait de la Suisse en tant que destination touristique et lieu de conférence.

Pour plus d'informations :

[catherine.lance@economiesuisse.ch](mailto:catherine.lance@economiesuisse.ch)



## Evaluation des hautes écoles sur la base des résultats des étudiants

08.12.2008

**La mise en place du "cadre de qualifications pour les hautes écoles suisses" doit conduire à une définition des résultats de chaque programme d'étude. L'objectif est de définir les formations en fonction des compétences acquises. Le projet présenté ne permet une vraie évaluation de la qualité.**

Grâce à la réforme de Bologne et à l'uniformisation des programmes, il est désormais possible de comparer les formations proposées dans les hautes écoles européennes. Cette comparabilité se limitait jusqu'ici au contenu des programmes. Cela ne donne que des indications très floues sur la qualité des formations. C'est pourquoi la conférence des recteurs des universités suisses a élaboré un cadre national de qualification dans le but d'évaluer les formations sur la base des résultats obtenus. Ces indications sont de nature qualitative et décrivent (dans les grandes lignes) les compétences que devrait avoir acquises une personne ayant décroché un bachelors, un master ou un doctorat. Ainsi, une personne ayant suivi un certain programme doit être en mesure « de rassembler et d'interpréter des informations » ou de "connaître et comprendre". Elle a peut-être dû apporter la preuve « de ses connaissances ». Cependant, on ne définit pas ce que cela signifie précisément.

economiesuisse craint que le cadre de qualification pour le domaine des hautes écoles suisses ne devienne un tigre de papier. Telles qu'elles sont décrites, les « compétences acquises » ne permettent qu'une comparaison partielle, du fait qu'elles peuvent être interprétées de différentes manières par les hautes écoles. Ainsi, la description des compétences acquises pourrait être la même pour des programmes d'études complètement différents en termes de niveau et d'exigences. A cela s'ajoute que les indications ne sont pas pleinement adaptées à une évaluation nationale. Ainsi, aucune distinction n'est établie entre, d'une part, les hautes écoles spécialisées et, d'autre part, les universités et les EPF.

Selon economiesuisse, ces problèmes sont inhérents au système. Les instruments disponibles ne permettent guère d'évaluer la qualité ni de comparer les formations. En outre, ils augmentent encore les charges administratives des différentes institutions.

D'après economiesuisse, le meilleur indicateur de qualité pour les formations est l'accueil réservé par l'économie et les centres de recherche et de formation aux personnes qui les ont suivies. Si on part du principe que des entreprises ou des centres de recherche embauchent et paient les personnes ayant effectué une formation sur la base de la productivité attendue, alors on peut utiliser comme critère le salaire de départ et la durée de la recherche d'emploi. Cela ne diminue pas les charges administratives des hautes écoles, mais cela améliore nettement la pertinence de ces programmes.

Pour plus d'informations :

[rudolf.minsch@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.minsch@economiesuisse.ch)

[philipp.bauer@economiesuisse.ch](mailto:philipp.bauer@economiesuisse.ch)



## La CCI fêtera son 90ème anniversaire en 2009

05.12.2008

**La Chambre de commerce internationale (CCI) célébrera son 90ème anniversaire en 2009 en organisant différents évènements autour du globe, dont le 1er aura lieu à Genève, le lundi 2 février 2009.**

A cette occasion, elle lancera l'ICC Research Foundation. La réception sera suivie par un séminaire le jour suivant, sponsorisé par ICC, IMD et Evian Group, qui aura lieu à Lausanne et dont le thème sera : « Business Leadership, World Trade, Peace and Prosperity ; Lessons from the 20th Century for 21st Century Challenges ».

Pour ICC Switzerland, il s'agit d'organiser cet évènement afin d'une part de marquer l'importance de la Suisse et de Genève en tant que places incontournables dans les activités du commerce mondial et d'autre part, de présenter les entreprises basées en Suisse en tant que véritables acteurs mondiaux.

La défense de la cause mondiale des entreprises assurée par ICC n'a jamais été plus cruciale qu'aujourd'hui. Il en va de même de son travail d'élaboration des règles et normes internationales auxquelles les entreprises adhèrent librement, comme par exemple les Incoterms, Carnets ATA, Règles et usances en matière de crédits documentaires, etc. ICC offre également aux entreprises des services pratiques essentiels, au premier rang desquels figure sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce primordiale du dispositif d'ICC : ses Services pour la prévention des délits commerciaux luttent contre toutes les attaques perpétrées contre les entreprises.

Le président de la CCI Victor Fung saisit l'occasion de la tenue du Forum de Davos pour réunir à Genève, ville hôte des organisations internationales, les plus grandes entreprises mondiales.

Pour plus d'informations :

[thomas.pletscher@economiesuisse.ch](mailto:thomas.pletscher@economiesuisse.ch)